Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_49-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

commune de Querrien
KUMUN KERIEN

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le mardi 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 03 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

PRÉSENTS : CADO S. – ROBIN M.N. - MAHE B. – CADO (LE GOFF) G. - ECK P. - LORAND D. – GUITTON C. – MILER M. – LE GALL J.L – BESNARD G. - KERFORN F. - HELLEGOUARCH G - PERON R. (arrivé à 19h40)

ABSENTS excusés : ECK S. donne pouvoir à ECK P.
KERBIQUET A. donne pouvoir à ROBIN MN.
BATTUT C. donne pouvoir à CADO S.
LE MAT A. donne pouvoir à MILER M.
LE ROUZIC H.
DEMOOR V.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Maire.
GUITTON C. a été nommée secrétaire de séance.

---

n° 49 – décembre 2025

Projet Restructuration/Extension Epicerie : mise à jour du plan de financement et sollicitation des subventions :

Avant de mettre en œuvre les travaux relatifs à la réhabilitation et l'extension de l'Epicerie du centre bourg, il convient de mettre à jour le plan de financement correspondant et solliciter les subventions inscrites au tableau ci-dessous :

Dépenses

Objet	Montant HT €	Montant TTC €
Acquisition Epicerie	165 000	198 000
Acquisition Epicerie provisoire	35 658	42 790
Travaux	520 000	624 000
MO	65 500	78 600
TOTAL	**786 158**	**943 390**

Montant total du projet : 786 158 € HT

Recettes

FINANCEURS	Programme	Taux facilité	Montant sollicité	Subvention obtenue
QC	**Fdc démolition-reconstruction**	15 %	120 000	oui
	Fdc commerce	9.5 %	75 000	oui
Préfecture	**DETR (2023)**	13 %	100 000	oui
Département	**Pacte Finistère V2**	11 %	80 000	
	Région Bien vivre partout en bretagne	19 %	150 000	
TOTAL des aides sollicitées		67.5 %	**525 000**	
Montant à la charge du maître d'ouvrage		32.5 %	418390	
TOTAL (coût de l'opération H.T.)		100 %	**786 158**	

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_49-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (17 voix POUR) :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la région dans la cadre du dispositif 'Bien vivre partout en Bretagne' et du Département dans le cadre du Pacte Finistère.
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le
Au registre sont les signatures. Affiché pour copie conforme en Mairie, le 15 décembre 2025

Le maire, Stéphane CADO

